6e Forum Mondial de l'Eau – Solutions Existantes

Titre de la Solution :

Gestion sociale des forages en zone rurale

Cas d'étude : Tchad

Groupe-cible 1.1.2:

D'ici à 20xx, garantir que la population rurale mondiale sans accès à l'eau salubre diminue de x%, avec une attention particulière portée aux plus démunis

SOLUTION EXISTANTE

Mots clés : population locale, sensibilités culturelles, formation

DESCRIPTION

Description de la solution

Catégorie : Gouvernance

* *Brève description de la solution*

Pour améliorer l'accès à une eau potable, salubre et propre pour les communautés vivant en zone rurale au Tchad, le Secours Islamique France met l'accent sur une gestion sociale et communautaire de l'eau qui permet d'assurer la longévité des infrastructures construites, notamment un meilleur taux de fonctionnement des forages, par une meilleure implication de la population concernée pour chaque point d'eau. Chaque forage manuel réalisé par l'ONG s'accompagne de la mise en place d'un comité de gestion de l'eau, émanant de la communauté, chargé de veiller au bon fonctionnement du forage, d'en assurer la maintenance, et d'en garantir une bonne utilisation par la communauté. L'implication de la population locale en amont de tout projet de forage à travers une approche prenant en compte les habitudes et sensibilités culturelles, ainsi que la formation de cette population à l'entretien des points d'eau garantissent la pérennisation de l'ouvrage et permettent d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants.

Dans chaque village où un forage manuel est ou sera réalisé, le SIF organise la mise en place d'un comité de gestion de l'eau, en s'appuyant sur les éventuelles structures locales existantes (associations de parents d'élèves, comités de gestion des centres de santé et autre notable ou leader naturel). La population locale est sensibilisée et informée sur l'utilité du comité de gestion, son rôle, ainsi que sur les critères de désignation des différents membres. Ces membres sont ensuite directement élus par les villageois eux même lors d'une Assemblée générale. Chaque comité de gestion est composé de 4 ou 5 personnes : un président, un secrétaire, un trésorier, une ou deux personnes chargées de l'hygiène - assainissement et de la valorisation de l'environnement pour le reboisement ; parmi ces personnes, on trouve un notable (pour assurer l'autorité du comité), un artisan (pour sa capacité technique), et 3 autres villageois. La présence des femmes est d'une grande importance dans le comité puisqu'elles sont les principales utilisatrices de l'eau ; c'est par le dialogue et en s'appuyant sur sa connaissance de la culture locale que le SIF obtient que des femmes soient présentes dans les comites.

Une fois le comité créé, les membres définissent son rôle, son mode de fonctionnement et identifient les engagements à tenir pour respecter leur part du contrat de partenariat avec le SIF. Un règlement intérieur est mis en place et le système de recouvrement des coûts pour l'entretien du point d'eau, financé par la population locale, est défini.

Des sessions de formation sont ensuite organisées **par le SIF afin de fournir aux villageois les outils nécessaires pour gérer et planifier les activités relatives à la gestion d'une infrastructure communautaire, et d'assurer la pérennité des comités de gestion. Principalement, trois formations sont organisées :** formation à l'hygiène pour mettre en garde contre la consommation de l'eau non potable et faire face aux maladies hydriques, formation technique, pour être en mesure d'effectuer des réparations courantes, et accompagnement administratif, pour permettre aux habitants de gérer au mieux les éléments nécessaires au bon fonctionnement du puits.

Le SIF assure ensuite, sur une période de transition, le suivi du fonctionnement du comité de gestion : mise en place d'un calendrier journalier de suivi des ouvrages par le comité de gestion des points d'eau ; mise en relation du comité de gestion de chaque village avec l'entreprise chargée de réaliser le forage, avant le lancement des travaux ; suivi de la formation de la population par l'entreprise à l'entretien du point d'eau (techniques de dépannage, suivi de l'usure de la pompe, etc.) ; suivi de la situation budgétaire générale, soutien et formation aux techniques de gestion d'une infrastructure communautaire ; transfert et réception définitive de l'ouvrage par la communauté et les autorités publiques, qui reprennent en charge le suivi du comité de gestion.

Localisation

Où a été ou est implantée la solution ?
La solution a été implantée dans les zones rurales du Tchad dans les régions du HajerLamis, Chari Baguirmi et la Région du LAC Tchad. Nombre de points d'eau concernés ?

Acteurs

Qui a initié ce projet ? Quels ont été les parties prenantes de ce projet ?
Quels acteurs ont été stratégiques dans l'implantation ? A quelle étape ont-ils été introduits dans le projet ?
Qui a assure le suivi de la solution au niveau local ?

La gestion sociale de l'eau implique la participation de trois types d'acteurs, à savoir : les ONG (le SIF pour le cas d'étude présent), les acteurs privés, et la population locale.

- La population locale est à la fois partenaire et usager : par le biais des comités de gestion de l'eau, elle est le principal interlocuteur de l'ONG qui met en place le projet, et devient après la construction de l'ouvrage son usager et son gestionnaire, assurant l'entretien, et participant financièrement au renouvellement.
- Le Secours Islamique France (ou une autre ONG) intervient comme facilitateur, coordinateur de l'intervention des différents acteurs et de l'implantation de la solution : il donne l'impulsion pour permettre à la population locale de mettre en place un comité de gestion de l'eau, organise le suivi du fonctionnement de ces comités, et met en relation les comités de gestion de l'eau avec les prestataires privés. Le suivi de la solution au niveau local est assuré durant la période du projet qui pour la plupart du temps s'étale sur un an par des agents de développement communautaires du SIF.
- Des prestataires privés sont sélectionnés par le SIF pour réaliser le forage manuel des puits et former chaque comité de gestion de l'eau à l'entretien de ces infrastructures.
- La réception définitive du forage est ensuite réalisée avec les communautés et les autorités publiques, qui à partir de ce moment, prennent la relève dans les taches de suivi.

STRATEGIE ET VALEUR AJOUTEE

Problème à résoudre

*La question clé à laquelle notre solution tente de répondre (quelle est la question), et comment cela se situe dans le groupe-cible accès à l'eau en zone rurale ?**

En quoi la solution contribue à l'implantation effective de la cible ?

Le Tchad est un pays majoritairement rural, où 75% de la population vit d'agriculture et d'élevage. Parmi cette population vivant en zone rurale, seuls 34% des habitants ont accès à l'eau et 1% à l'assainissement, selon le SDEA (schéma directeur de l'eau et l'assainissement). Le manque d'accès à l'eau en zone rurale au Tchad est d'abord dû à l'insuffisance de points d'eau potable, par rapport aux besoins, et à l'éloignement des sources d'eau des zones d'habitation ; ensuite à l'abandon de certains points d'eau vétustes et inutilisables.
Pour répondre au manque d'accès à l'eau des populations rurales au Tchad, plusieurs organismes ont entrepris la construction de forages manuels ou mécanisés. Cependant, on observe qu'un certain nombre de points d'eau mis en place ne sont pas entretenus, tombent régulièrement en panne et finissent par être abandonnés par la population. Le taux de pannes de ces forages est aujourd'hui évalué à plus de 30%, d'après une étude réalisée par l'Unicef en 2009.
L'implication de la population locale via une approche prenant en compte les sensibilités culturelles locales, dès le début du projet de forage, permet de répondre au problème de vétusté et de dysfonctionnement : organisées en comité de gestion de l'eau, les communautés concernées sont responsabilisées et formées aux techniques d'entretien du forage. Cette approche garantit, techniquement et financièrement l'entretien et la longévité des installations.

Valeur ajoutée et rentabilité

*Quels sont les apports clés de la solution et quels sont les impacts que la solution a eu en termes d'investissements (pas seulement financiers)?**
*Est-ce que la solution peut contribuer à avoir un impact tangible sur le long terme ?**

La gestion sociale de l'eau, parce qu'elle prend en compte les spécificités culturelles des communautés concernées, garantit un accès à l'eau plus durable et plus efficace sur le long terme.
Elle permet une durabilité du fonctionnement des infrastructures, grâce à l'implication des bénéficiaires. La gestion participative du réseau permet d'assurer le suivi, l'entretien, la maintenance et les petites réparations des infrastructures d'accès à l'eau par les bénéficiaires, la population locale elle-même, par l'intermédiaire des comités de gestion. La population est responsabilisée et devient elle-même le garant de la pérennité du projet.
Par ailleurs, cette implication de la population permet d'assurer une information et une sensibilisation plus générale, aux différents problèmes de l'eau. La sensibilisation à l'entretien du forage s'accompagne d'une formation à l'amélioration des conditions hygiéniques et sanitaires et peut se traduire par la diminution des maladies hydriques.
Enfin, l'existence des comités de gestion de l'eau permet une gestion collective et plus responsable de l'eau, soit une meilleure répartition de l'eau entre les villageois et la limitation du gaspillage.

Observations

*Dans le processus d'implantation effective de la solution, quels sont les indicateurs clés, quantitatifs et qualitatifs pour évaluer le succès de la solution dans le temps (qu'est-ce que l'on peut s'attendre à voir changer, où et quand)?**

Les indicateurs suivants permettront d'évaluer l'amélioration de l'accès à l'eau en zone rurale au Tchad :

- Nombre de villages se situant à moins de 500m d'une source d'eau potable
- Taux de forage fonctionnel, aujourd'hui évalué à 90%
- Nombre de comités villageois fonctionnels et efficaces : nombre de formations techniques effectuées, représentativité des comités (parité des genres, statuts)
- Évaluation du comportement des villageois : meilleures conditions d'hygiène, protection de l'eau transportée et stockée
- Baisse de taux des maladies hydriques

APPLICATION PLUS LARGE

Potentiel de réplique et de développement à plus grande échelle

*Compte tenu de votre expérience, qui pourrait/devrait être le plus intéressé par cette solution et pourquoi ? Comment pourriez-vous les aider ?**

Cette solution pourrait être bénéfique à l'ensemble des acteurs humanitaires et de développement, travaillant dans le domaine de l'hydraulique rurale, ou sur l'amélioration des conditions de vie des populations souffrant de maladies hydriques. La pérennisation des ouvrages réalisés reste aujourd'hui un grand défi de projets d'aide humanitaire et de développement. L'implication de la population locale dans les projets d'accès à l'eau représente un gage de durabilité d'un projet. Cela permet également aux acteurs humanitaires de réduire les couts de suivi de ces ouvrages et permettre à la population d'en profiter sur le long terme. Il s'agit tout simplement de ne pas considérer les populations comme de simples bénéficiaires mais comme des partenaires à part entière du projet.

Dans quel contexte pensez-vous que cette solution pourrait/devrait le mieux fonctionner ? pourquoi ?

Cette approche peut fonctionner aussi bien dans un contexte d'urgence humanitaire que de développement. L'implication des bénéficiaires et leur responsabilisation pour la gestion des ouvrages dont eux-mêmes bénéficient est une démarche logique. Si la gestion sociale de l'eau est aujourd'hui pratiquée par pas mal d'acteurs, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes. Il est donc important de vulgariser cette approche et de partager les expériences qui ont le mieux réussies. Cette approche pourra s'étendre à plus grande échelle si les acteurs mettent en commun leur expérience et adoptent une stratégie commune.

Compte tenu de votre expérience, qu'est-ce qui serait nécessaire pour développer cette solution à plus grande échelle, par exemple à un niveau politique et/ou régional ?

L'implication des autorités publiques à l'issue du projet semble le facteur le plus déterminant pour la réussite de cette approche. En effet, si les comité de gestion sont suivis et accompagnés par les agents du projet pendant toute la durée de mise en œuvre, ils sont souvent, après réception définitive des ouvrages, laissés à eux-mêmes. Il est important pour toute ONG impliquée dans un projet de gestion sociale de transférer le suivi de l'ouvrage et du comité de gestion aux autorités publiques.

Leçons clé apprises

Quels conseils et lignes directrices (quoi faire et quoi ne pas faire) donneriez vous à d'autres acteurs qui seraient intéressés pour appliquer cette solution dans leur propre contexte ?

Quelques recommandations générales pour s'assurer de la bonne implantation d'un projet de gestion sociale de l'eau :

1) Renforcer et assurer la qualité du dialogue avec les populations et les autorités locales :
- s'assurer de l'implication de la population locale sur la durée ;
- bien prendre en compte la réalité et les pratiques des bénéficiaires ;
- aborder la mise en place de l'approche participative en tenant compte des aspects culturels propres aux communautés bénéficiaires.
- bien lier accès à l'eau potable et promotion de l'hygiène, la qualité de l'eau consommée dépendant du transport et du stockage ;
- porter une attention spécifique à la qualité des formations des comités de gestion de point d'eau : nombre de participants et lstatut, genre (assurer la représentation des femmes), durée, contenu, méthode d'animation et choix pédagogiques, prévoir une évaluation de chaque session de formation réalisée.

2) Adopter des approches réellement participatives et faire confiance aux populations.

3) Formaliser les responsabilités de chaque membre du comité de gestion

4) Maintenir un lien fort avec les autorités publiques :
- s'assurer du transfert du suivi des comités de gestion aux autorités publiques, après remise définitive de l'ouvrage à la population
- reconnaître et renforcer le rôle de l'Etat et du Ministère en charge, en l'informant sur les projets.

Quel est l'investissement minimum nécessaire (en termes de ressources humaines, de temps, d'énergie, d'infrastructure, de finances, etc., pour implanter effectivement cette solution ?
Quels sont les principaux facteurs de succès que vous aimeriez souligner ?

La mise en place d'un comité de gestion est un processus complexe qui demande un investissement en temps, sur le long terme, afin de respecter l'ensemble du processus. Ce processus comprend plusieurs étapes : sensibilisation et information de la population avant la réalisation de l'ouvrage ; formation pendant la réalisation de l'ouvrage ; surtout, sur le long terme, accompagnement et suivi du comité, pendant une durée moyenne d'un an à intervalle de 1 visite tous les 2 ou 3 mois.
En termes de financement, cette démarche peut être rapidement appropriée par les communautés du fait de son faible cout d'investissement et peut faire l'objet d'un autofinancement local.

Engagements existants

Organisations/institutions/comités qui se sont déjà engages à dupliquer cette solution :

Stratégie de création de comité de gestion impliqué dans Projet AFD
Cette solution est déjà appliquée par plusieurs organisations travaillant dans le domaine du WASH au Tchad. Au sein du cluster Wash une réflexion est en train d'être menée dans une perspective d'organisation d'un atelier de partage des bonnes pratiques en matière de gestion sociale de l'eau.
Le SIF a été sélectionné par l'UNICEF comme partenaire pour réaliser des centaines de forage, avec mise en place pour chacun d'un comité de gestion de l'eau. L'organisation compte également, dans le cadre d'un projet intégré sécurité alimentaire / accès à l'eau en partenariat avec l'AFD (Agence Française du Développement) dupliquer cette solution, aussi bien pour le volet WASH que pour le volet sécurité alimentaire.

CONTACT*

Personne à contacter

*Où les gens peuvent-ils aller pour avoir plus d'information, une aide ou des conseils sur cette solutions ?**

http://www.secours-islamique.org/

Détails sur la personne à contacter :
Christelle Huré, Chargée de Mission Plaidoyer
hure@secours-islamique.org